



Informations générales

Le festival Quand les lesbiennes se font du Cinéma, organisé par Cineffable, a pour objectif de promouvoir et d'encourager la diffusion de courts et longs métrages à thématique féministe et/ou lesbienne réalisés par des femmes et/ou lesbiennes. Le festival a lieu chaque année fin octobre-début novembre. Les films sont diffusés à Paris.

Condition de participation

Les films doivent avoir été réalisés par des femmes et/ou lesbiennes.

Inscription et date limite

Aucun frais d'inscription n'est requis. Les frais de transport et d'assurance sont à la charge des expéditeurs/trices pour l'envoi des copies de prévisionnement. La date limite de soumission des œuvres est le 15 mai 2024.

Matériel de prévisionnement

Seuls les DVD et les fichiers numériques sont acceptés pour le prévisionnement. N'envoyez pas de master pour le prévisionnement. Seules les candidatures accompagnées d'un bulletin de participation complet seront prises en compte. Un bulletin de participation doit être rempli pour chaque œuvre. Toutes les œuvres doivent être accompagnées d'une transcription des dialogues en langue originale ou anglaise. Pour les œuvres en langue française, la liste des dialogues doit également être jointe. Il doit être clairement indiqué sur l'étiquette du DVD le titre de l'œuvre, sa durée, son format, le nom de sa réalisatrice, et un numéro de téléphone où la contacter. Nous encourageons les réalisatrices à joindre à leur envoi des revues de presse et des photos. En cas de sélection, le matériel de prévisionnement ne sera pas retourné et sera conservé dans la vidéothèque de Cineffable. La vidéothèque de Cineffable inclut des œuvres proposées pour le festival et est ouverte aux membres de Cineffable uniquement.

Sélection et notification

Les œuvres sont sélectionnées par la commission de programmation de Cineffable. La décision de sélection sera notifiée aux réalisatrices par courrier ou e-mail. Le festival ne pratique pas de clause d'exclusivité pour les œuvres sélectionnées. Les fichiers de projection conformes à nos critères doivent être reçus au plus tard le 15 juillet 2024.

Envoi, assurance et responsabilité

Tous les frais d'expédition et d'assurance, de même que tout autre frais accessoire tel que les frais de douane, sont à la charge du producteur ou de la réalisatrice pour l'envoi des masters au festival, à celle du festival pour leur envoi à un autre festival ou le retour à leurs expéditeurs/trices. En cas de perte ou de dommage d'une œuvre, la responsabilité du festival sera limitée au remboursement des frais de production d'une nouvelle copie.

Publicité

Sauf indication expresse contraire, il sera permis à Cineffable de présenter, à titre gratuit, des extraits des œuvres choisies dans la presse, à la radio, à la télévision, sur Internet et dans le(s) trailer(s) du festival, dans la limite de trois minutes par œuvre.

Droits d'auteur et autres droits

Avant toute soumission au festival, l'expéditrice s'assurera qu'elle détient l'autorisation expresse du/des titulaire(s) des droits sur l'œuvre. Elle garantit Cineffable et/ou ses représentantes contre toute revendication de tiers et s'engage expressément à indemniser Cineffable et/ou ses représentantes pour toute réclamation et tout dommage résultant de contestations relatives aux droits d'auteur et/ou autres droit, y compris les frais d'avocats.

Tous les films sont sous-titrés par les bénévoles de Cineffable, y compris les films en langue française. Ces sous-titrages restent la propriété intellectuelle de l'association et peuvent être cédés à d'autres festivals, sous réserve que ceux-ci aient obtenu l'autorisation des ayant-droit et acquitté le cas échéant les droits de diffusion.

Respect du règlement

En apposant sa signature sur le présent formulaire d'inscription, la candidate s'engage à respecter toutes et chacune des conditions énumérées dans le présent règlement.

Date :

Nom et signature :
(obligatoire / mandatory)